***ACCUEIL DES ETUDIANTS  
EN SITUATION DE HANDICAP***

Toutes les formations dispensées à « Nom de l’organisme de formation » sont accessibles aux personnes handicapées.

Lors de l’inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un entretien individuel les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. L’outil retenu pour nous aider lors de cet entretien est un questionnaire à réponses ouvertes.

Aussi, nous pouvons nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés pour accompagner les étudiants en situation de handicap.

**Chaque cas est traité individuellement.**

Les 5 adaptations que nous pouvons mettre en place :

1. Adaptation des rythmes et des temps de formation
2. Adaptation des modalités pédagogiques, contenus, support et outils
3. Aménagement des règles générales d’évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation
4. Aménagement de l’environnement de la formation
5. Aménagement de la structuration de l’équipe pédagogique